

LIVRET

ESTIVAL

CADETS À SÉNIORS

2017



Mise à jour : 19 avril (p. 3 et 7)

- Calendrier
- Conditions de Participation
- Minima

PARTENAIRES OFFICIELS



SOMMAIRE



ÉPREUVES COMBINÉES	P . 3 ET 4
ÉPREUVES INDIVIDUELLES	P . 5 À 11
MINIMA PRÉ-RÉGIONAUX	P . 12 ET 13
MINIMA AURA	P . 14 ET 15
MINIMA HORS LIGUE ET QE AURA	P . 16 ET 17
QUOTAS JURY	P . 18
CHALLENGE DES MEETINGS AURA	P . 19
COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPE	P . 20 À 23
CONTACTS ET INFORMATIONS CSO	P . 24



Epreuves combinées : Pré-régionaux CJES Auvergne / Rhône-Alpes

13 et 14 mai 2017 – Aubière (63)

complexe sportif des Cézeaux 44 Avenue Pasteur 63170 Aubière

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-championnats de ligues Auv et R-A et se déroule sur un seul site pour les 2 zones Est et Ouest.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 30 avril 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017» du tableau pages 12 et 13: voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 10 mai 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2016 d'épreuves combinées.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 10 mai 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2016, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2016 et hors AURA» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 8 mai 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2016 ou 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2016 et hors AURA» du tableau pages p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 8 mai 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 10 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition : Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).



Epreuves combinées : 27 et 28 mai 2017
Championnat CJES Auvergne / Rhône-Alpes
Oyonnax (01) – stade Christophe LEMAITRE

135 cours Verdun, 01100 Oyonnax

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-interrégionaux Centre-Est et devient le championnat régional AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 14 mai 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017» du tableau pages 14 et 15 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2016 d'épreuves combinées.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2016, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2016 et hors AURA» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 22 mai 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2016 et hors AuRA» du tableau pages p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 22 mai 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

–

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 24 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition: Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).



Marche athlétique 10km et 20km : 2 avril 2017

Pré-régionaux JESM Auvergne / Rhône-Alpes

Bourg en Bresse (01) – Stade Roger DEGUIN

690 Chemin de la Chagne, 01000 Bourg-en-Bresse

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-championnats de ligues Auv et R-A et se déroule sur un seul site pour les 2 zones Est et Ouest.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 29 mars 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 29 mars 23h59)

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 5000m marche CAF CAM sont organisées dans le cadre du pré-régional individuel (4 juin sur les 2 zones AuRA).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 29 mars 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)



Demi-fond 800m, 3000m, 5000m et steeple : 27 mai 2017

Pré-régionaux CJES Auvergne / Rhône-Alpes

Tassin-la-Demi-Lune - Stade Dubot

Avenue Misery 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-championnats de ligues Auv et R-A et se déroule sur un seul site pour les 2 zones Est et Ouest dans le cadre du meeting « à l'ouest le meeting », étape du challenge des meetings AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 23h59)

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du pré-régional individuel (3 juin sur les 2 zones AuRA).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 24 mai 2017 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret).



Marche athlétique 10km et 20km : 28 mai 2017

Championnat Auvergne Rhône-Alpes JESM

Aubière – complexe sportif des Cézeaux

44 rue Pasteur 63170 Aubière

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-interrégionaux Centre-Est et devient le championnat régional AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 23h59)

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 5000m marche CAF CAM sont organisées dans le cadre du championnat AuRA individuel (18 juin à Valence).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 24 mai 2017 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret).



Pré-régionaux Auvergne / Rhône-Alpes

Individuels CJES : 3 et 4 juin 2017

2 sites : Grenoble et Vénissieux

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-championnats de ligues Auv et R-A et se déroule sur 2 sites :

- zone Est à Grenoble (stade Bachelard): pour les comités 01, 07-26, 38, 73 et 74
- zone Ouest à Vénissieux (stade du Rhône): pour les comités 03, 15, 42, 43, 63 et 69

Epreuves inscrites au programme :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H	Demi-fond : 1500m
Sauts : longueur, triple saut, hauteur et perche	Lancers : poids, disque, marteau et javelot
Marche : 5000m marche	Relais : 4x100m (+ 800m-200m-200m-800m MI)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

- Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 28 mai 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017» du tableau p. 12 et 13 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 31 mai 23h59)

- Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2016 dans l'épreuve concernée.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 31 mai 23h59)

- Ou avoir réalisé, en 2016, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2016 et hors AuRA» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 29 mai 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

- Avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2016 et hors AuRA» du tableau pages p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 29 mai 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

- Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 31 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

- Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

- contact CSO pour ces compétitions : Nathalie ELDIN et Nicolas DOUMENG – zone Est / Pierre GUILLON et Thierry LAURON – Zone Ouest (voir e-mail en fin de livret).



Demi-fond 3000m, 5000m et steeple : 10 juin 2017

Championnat Auvergne Rhône-Alpes CJES

Villefranche-sur-Saône – stade Jean Le Mouton

45 Rue Mirabeau, 69400 Villefranche-sur-Saône

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-interrégionaux Centre-Est se déroule dans le cadre du meeting demi-fond de Villefranche-sur-Saône, étape du challenge des meetings AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 7 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 7 juin 23h59)

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 800m et 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du championnat AuRA individuel CJES (17 et 18 juin 2017 à Valence).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 7 juin 2017 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Pierre GUILLON, Nathalie ELDIN et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret).



Championnat Auvergne / Rhône-Alpes

Individuel CJES: 17 et 18 juin 2017 - Valence – stade Pompidou

Avenue de Romans, 26000 VALENCE

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-interrégionaux Centre-Est et devient le championnat régional AuRA.

Epreuves inscrites au programme :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H

Sauts : longueur, triple saut, hauteur et perche

Marche : 5000m marche

Demi-fond : 800m et 1500m

Lancers : poids, disque, marteau et javelot

Relais : 4x100m (+ 800m-200m-200m-800m MI)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 4 juin 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017» du tableau pages 14 et 15 : voir les performances par catégories
Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 31 mai 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2016 dans l'épreuve concernée.
Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 31 mai 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2016, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2016 et hors AuRA» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):
Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 12 juin 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2016 et hors AuRA» du tableau pages p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):
Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 12 juin 2017 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 14 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition : Pierre GUILLON, Nathalie ELDIN et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).



Championnat Auvergne Rhône-Alpes CJESM

Marche de durée – 23 septembre 2017

Ambilly – stade Lucien VEYRAT

Coordonnées GPS : Nord 46.196830, Est 6.218905

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve remplace les ex-interrégionaux Centre-Est et devient le championnat régional AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 20 septembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 20 septembre 23h59)

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 20 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)



MINIMA H ZONES AURA

Minima 2017 Masculins saison en cours	HOMMES - été pré-régionaux AuRA			
	CAM Zones Est/Ouest	JUM Zones Est/Ouest	ESM Zones Est/Ouest	SEM Zones Est/Ouest
100m	12"64	12"34	12"24	12"24
200m	25"54	24"84	24"54	24"54
400m	58"94	57"44	56"44	56"44
800m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
1500m	4'52"00	4'43"00	4'38"00	4'38"00
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	18"44	18"44	18"44	18"44
400m haies	67"44	65"94	63"94	63"94
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m60	1m69	1m72	1m72
Perche	3m10	3m30	3m90	3m90
Longueur	5m45	5m55	5m70	5m70
Triple Saut	10m90	11m50	11m80	11m80
Poids	10m00	10m00	10m00	10m00
Disque	25m00	25m00	25m00	25m00
Marteau	28m00	30m00	30m00	30m00
Javelot	32m00	33m00	35m00	35m00
Marche	31'00	30'00	29'00	29'00
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	4800 pts	4800 pts	4800 pts	4800 pts



MINIMA F ZONES AURA

Minima 2017 Féminins saison en cours	FEMMES - été pré-régionaux AuRA			
	CAF Zones Est/Ouest	JUF Zones Est/Ouest	ESF Zones Est/Ouest	SEF Zones Est/Ouest
100m	14"04	13"94	13"84	13"84
200m	29"94	29"54	28"94	28"94
400m	69"94	68"94	67"54	67"54
800m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
1500m	5'50"00	5'40"00	5'35"00	5'35"00
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	18"54	18"44	17"94	17"94
400m haies	79"24	78"24	76"74	76"74
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m36	1m39	1m42	1m42
Perche	2m30	2m40	2m50	2m50
Longueur	4m45	4m55	4m65	4m65
Triple Saut	9m10	9m30	9m70	9m70
Poids	8m50	8m40	8m70	8m70
Disque	21m00	23m00	25m00	25m00
Marteau	24m00	24m00	27m00	27m00
Javelot	22m00	22m00	24m00	24m00
Marche	20'00 (q / 3000m)	18'30 (q / 3000m)	18'00 (q / 3000m)	18'00 (q / 3000m)
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2550 pts	2600 pts	2800 pts	2800 pts



MINIMA H AuRA

Minima 2017 Masculins saison en cours	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM AuRA	JUM AuRA	ESM AuRA	SEM AuRA
100m	11"64	11"54	11"24	11"24
200m	23"94	23"54	23"14	22"64
400m	53"14	52"64	51"74	51"44
800m	2'06"14	2'02"14	1'58"14	1'57"14
1500m	4'30"14	4'15"14	4'10"14	4'03"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	16"54	16"54	16"74	16"54
400m haies	62"54	61"54	60"14	58"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m80	1m83	1m86	1m86
Perche	3m60	3m70	4m00	4m20
Longueur	6m20	6m35	6m50	6m65
Triple Saut	12m20	12m30	12m70	12m90
Poids	11m80	10m90	11m30	12m70
Disque	35m00	34m00	33m00	39m50
Marteau	35m00	34m00	32m00	37m50
Javelot	39m00	40m00	46m50	49m50
Marche	29'30	1h00'00	26'30 ou	26'30 ou
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	5000 pts	5000 pts	5000 pts	5000 pts



MINIMA F AU RA

Minima 2017 Féminins saison en cours	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF AuRA	JUF AuRA	ESF AuRA	SEF AuRA
100m	13"14	13"14	13"04	13"04
200m	27"04	26"84	26"74	26"54
400m	63"64	63"14	62"64	61"64
800m	2'29"64	2'29"14	2'28"14	2'27"14
1500m	5'16"14	5'15"14	5'07"14	5'00"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	16"04	17"04	16"84	16"54
400m haies	73"14	72"14	71"14	70"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m48	1m48	1m51	1m51
Perche	2m40	2m50	2m60	2m70
Longueur	5m10	5m15	5m20	5m30
Triple Saut	10m20	10m20	10m40	10m40
Poids	9m90	8m80	9m20	10m50
Disque	26m50	27m50	28m50	32m00
Marteau	29m00	28m00	30m00	35m00
Javelot	27m50	27m50	28m50	30m00
Marche	33'00	1h05'00	17'30 ou	17'30 ou
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2750 pts	2800 pts	3000 pts	3000 pts



MINIMA H HORS-LIGUE ET QE

Minima 2017 Masculins hors-ligue et QE AuRA	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM	JUM	ESM	SEM
	Hors-AuRA (2017) QE AuRA (2016)			
100m	11"34	11"24	11"04	11"04
200m	23"04	22"74	22"44	22"44
400m	52"14	50"94	49"94	49"94
800m	2'02"14	1'57"14	1'55"14	1'55"14
1500m	4'15"14	4'09"14	4'03"14	3'56"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	15"34	16"14	16"14	16"14
400m haies	59"44	60"24	58"14	58"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m86	1m89	1m92	1m92
Perche	3m90	4m10	4m60	4m60
Longueur	6m50	6m55	6m85	6m85
Triple Saut	12m90	13m20	13m50	13m50
Poids	12m80	12m00	12m00	13m00
Disque	38m00	35m00	42m00	42m00
Marteau	41m00	40m00	41m00	41m00
Javelot	45m00	43m00	49m00	49m00
Marche	27'30	59'00	25'00 ou	25'00 ou
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	5400 pts	5400 pts	5400 pts	5400 pts



MINIMA F HORS-LIGUE ET QE

Minima 2017 Féminins hors-ligue et QE AuRA	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF	JUF	ESF	SEF
	Hors-AuRA (2017) QE AuRA (2016)			
100m	12"74	12"64	12"54	12"54
200m	26"14	25"94	25"84	25"84
400m	61"54	60"54	59"54	59"54
800m	2'22"14	2'20"14	2'19"14	2'19"14
1500m	5'04"14	5'01"14	4'58"14	4'50"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	15"54	15"94	15"74	15"74
400m haies	69"54	67"54	65"54	65"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m54	1m54	1m57	1m57
Perche	2m70	2m90	3m10	3m10
Longueur	5m40	5m45	5m55	5m55
Triple Saut	10m80	10m90	11m00	11m00
Poids	11m00	9m90	11m00	11m00
Disque	30m00	31m00	34m00	34m00
Marteau	36m00	35m00	38m00	38m00
Javelot	31m00	31m00	34m00	34m00
Marche	31'30	1h02'30	17'00 ou	17'00 ou
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	3150 pts	3200 pts	3400 pts	3400 pts



QUOTAS DE JURY/CLUB



Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits (/ journée de compétition):

Compétitions d'Epreuves Combinées :

- de 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes : 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes : 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes : 4 officiels
- 9 athlètes et + : 5 officiels

Compétitions de marche athlétique :

- de 1 à 2 athlètes: 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes : 2 officiels
- 6 athlètes et + : 3 officiels

Compétitions de demi-fond :

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- 18 et +: 3 officiels

Compétitions d'épreuves individuelles:

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- de 18 à 29 athlètes: 3 officiels
- 30 et +: 4 officiels



Challenge des meetings Auvergne / Rhône-Alpes

Du 28 avril au 8 juillet 2017

1 - Présentation du challenge :

Un circuit de meeting d'athlétisme AuRA est coordonné par la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme.

Un classement individuel H et F dans les familles de spécialité sprint/haies, demi-fond/marche, sauts et lancers est effectué

2 – Programme et Conditions de participation

Les conditions de participation et les modalités d'engagement sont fixées par chacun des organisateurs.

Une fiche d'information pour chaque meeting est en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme rubrique : Pratiquer / Compétitions / Challenge des meetings.

4 – informations complémentaires

– contact CSO pour cette compétition : Alex FOURNIVAL, Jean-Pierre BAGRIOT et Jeanne BILLA (voir e-mail en fin de livret)



Interclubs TC

1^{er} tour qualificatif 6 au 8 mai 2017 – finales 20 et 21 mai 2017

1 - Présentation de l'épreuve :

3 formules de composition d'équipe sont proposées ;

Nationale (mixte avec 4 athlètes par épreuve 2F + 2M) -> finales Elite, N1A, N1B, N2A et N2B

Excellence (mixte avec 3 athlètes par épreuve 2F + 1M ou 2M + 1F) -> finale régionale

Honneur (mixte avec 2 athlètes par épreuve 1F + 1M) -> finale régionale

2 – Engagements

Les clubs s'engagent en début d'année sur la formule de leur choix et indiquent s'il souhaite le cas échéant participer à la finale régionale.

Chaque club peut engager plusieurs équipes sur des formules différentes

Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue.

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

4 – informations complémentaires

- Les informations concernant les interclubs TC sont mises en ligne sur le site de la ligue et envoyées aux clubs
- contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL (voir e-mail en fin de livret).



Match interligues cadets Juniors CUNEO – en attente de date (début juillet)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce match annuel avec des équipes italiennes concernent les cadets et juniors de la ligue AuRA.

Toutes les épreuves ne sont pas proposées dans le programme.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

- 1 équipe AuRA est constituée sur la base des résultats 2017.
- Les athlètes seront présélectionnés à l'issue des régionaux.
- Suites aux réponses données, la sélection définitive sera effectuée et communiquée via le site de la ligue AuRA d'athlétisme, l'e-mail des athlètes et copie aux clubs concernés

3 – informations complémentaires

- La date de la compétition, le programme proposé seront mis en ligne, dès réception, sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme. Les modalités de sélections seront alors communiquées
- contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)



Compétition AuRA qualificative à la Coupe de France

24 septembre 2017 – lieu(x) à définir

1 - Présentation de l'épreuve :

Tous les relais et concours proposés à la coupe de France figurent au programme de cette compétition

2 – Engagements

Les clubs engagent en ligne sur le site de la ligue les 4 (au minimum) athlètes par épreuve. Date limite d'engagement le mercredi 20 septembre à 23h59

Chaque club peut engager plusieurs équipes de relais

Les engagements hors équipes ne sont pas acceptés

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

4 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 20 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.....
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL, Nicolas DOUMENG et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret).



Interclubs Cadets Juniors – Nationaux et Promotion tour qualificatif AuRA – 1^{er} octobre 2017 – lieu à définir

1 - Présentation de l'épreuve :

2 formules de composition d'équipe sont proposées ;

Interclubs Nationaux F et Interclubs Nationaux M (classement effectué sur 1 athlète par épreuve dans toutes les épreuves + relais)

Interclubs Promotions F et Interclubs Promotions M (classement effectué sur 2 athlètes en famille sprint, 1 athlète en famille haies, 3 athlètes dans chacune des autres familles demi-fond/marche, sauts et lancers + relais)

2 – Engagements

Les clubs s'engagent sur la formule de leur choix (Attention : les Clubs opérant en Elite et N1 des Championnats de France Interclubs ne peuvent pas participer aux Interclubs Promotion.

Chaque club peut engager un maximum de 3 athlètes par épreuve.

Un athlète pourra participer à une course et un concours, ou à 2 concours ; il pourra, en outre, prendre part au relais. -> Pour les possibilités de doubler, la marche est classée dans les courses.

Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue.

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

4 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 20 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p 18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL, Nicolas DOUMENG et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret)



CONTACTS CSO

Ce livret a été édité par la CSO de ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme.

Nom	Prénom	Fonction	Tél :	Adresse e-mail
CLAIRE	Michel	Président CSO AuRA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
CABIREAU	Pierre	VP AuRA (sect. sportif)	06.08.25.79.14	pcabireau@orange.fr
BAGRIOT	Jean Pierre	Challenge des meetings	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BILLA	Jeanne	Challenge des meetings	04.37.03.28.95	jeannebilla0@gmail.com
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
DOUMENG	Nicolas	Gestion compétitions	06.80.87.14.49	nicolas.doumeng@athlelara.com
ELDIN	Nathalie	Compét. individuelles	06.08.13.94.83	nathaly.eldin123@orange.fr
FOURNIVAL	Alex	Challenge des meetings	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GUILLON	Pierre	Compét. individuelles	07.77.04.92.52	guillonpierre@wanadoo.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Compétitions marche	06.71.84.50.86	famille.lafleur@orange.fr
LAURON	Thierry	CT compétitions	06.62.54.15.27	athle.auv@gmail.com
LEONARD	Jacques	Compét. par équipe	04.74.46.80.32	j.leonard@wanadoo.fr
MARIE	Jean-Claude	Epreuves combinées	06.21.06.39.40	mariehardy2@wanadoo.fr
MOREL	Michel	Epreuves combinées	06.86.46.98.23	mimi-morel@orange.fr
REVOL	Jean-Marc	Compét. par équipe	06.50.21.07.18	jeanmarc.revol@yahoo.fr

INFORMATIONS CSO

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....